

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 8 décembre 2017

Signature de la convention de partenariat pour la lutte contre le travail illégal et contre la concurrence sociale déloyale dans le secteur du BTP du département de l'Isère

M Lionel BEFFRE Préfet de l'Isère a signé le 7 décembre 2017 une convention de partenariat contre le travail illégal et contre la concurrence sociale déloyale dans le secteur du BTP pour le département de l'Isère.

La lutte contre les fraudes au détachement des travailleurs dans le cadre des prestations de service internationales est une priorité du gouvernement inscrite dans le plan national de lutte contre le travail illégal de 2015 et confirmée dans celui de 2016-2018 adopté le 30 mai 2016.

Cette convention de coopération, signée par Lionel Beffre préfet de l'Isère, Françoise Mourgues directrice de l'URSSAF, Thibault Richard président de la fédération départementale du BTP et Jean-Noel Antoine président de la CAPEB, est une déclinaison iséroise de la convention régionale 2015-2017.

Elle mobilise aux côtés de l'État tous les acteurs impliqués dans la lutte contre le travail illégal et les fraudes au détachement.

En effet cette convention doit favoriser un travail en synergie avec les partenaires du BTP dans la perspective de signaler les situations illégales et permettre aux services de l'État d'apporter la réponse réglementaire adaptée.

Elle a également comme objectif de développer un partenariat de proximité avec les signataires de la convention, notamment pour accentuer les actions de prévention, d'information et de sensibilisation auprès des branches concernées.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
Téléphone : 04 76 60 48 07
communication@isere.pref.gouv.fr

